

Info.pl@ine

ZOOM SUR



N° 316 – 19 mai 2010 – 4 pages

Programme fongicide épiaison

Pas d'intervention dans l'immédiat

AGRO-METEO

Le temps reste très sec sur la majorité du département. Les cultures de printemps risquent d'être les plus pénalisées si ce déficit hydrique s'accroît. Les céréales d'hiver commencent également à peiner même en sols profonds sur les secteurs où la pluviométrie ne fût qu'anecdotique en ce début de mois.

Les températures continuent doucement leur progression, et sont autour des normales saisonnières. Ce temps chaud et sec est favorable au développement de certains ravageurs même s'ils ne sont pas présents pour l'instant. Surveiller entre autres : cécidomyie orange sur blé, pucerons (cendré sur colza, puceron vert ou noir sur autres cultures), cnéphasia sur orge de printemps...

ACTUALITES CULTURES

BLE TENDRE (stade apparition dernière feuille pour les parcelles tardives à épiaison pour les plus précoces)

✓ Maladies

Septoriose :

Les symptômes de septoriose sont souvent visibles sur les feuilles inférieures. Les dernières feuilles, qui vont permettre de nourrir les grains, doivent être protégées, même si le temps est sec actuellement.

Rouilles :

Aucune observation de rouille brune ou de rouille jaune sur le département.

Programme fongicide :

On distingue toujours 2 situations à adapter en fonction des stades et de la sensibilité variétale :

- 1/ **les blés sont à la sortie de la dernière feuille**, dans ce cas attendre l'étalement de cette dernière pour appliquer le fongicide.
- 2/ **les blés arrivent à épiaison**, et il est temps de réaliser le fongicide pour protéger les plantes jusqu'au remplissage du grain.

Exemples : OPUS 0,5 + PYROS 0,7 ou BELL 0,75 + PYROS 0,7
ou OSIRIS WIN 1,5 ou JOAO 0,5+ PYROS 0,7.

BLE DUR (stade gonflement à début épiaison)

La floraison des blés durs devrait s'étaler entre fin mai et début juin.

L'état sanitaire actuel est bon avec le plus souvent 4 feuilles saines.

Le temps sec prévu dans les prochains jours n'est pas favorable à la mise en place d'un inoculum important des maladies d'épis. Quant au risque fusariose, c'est surtout la météo au moment de la floraison qui le déterminera. Pour les parcelles qui n'ont reçu encore aucune protection, on peut attendre sans aucun risque la floraison pour réaliser la première intervention.

✓ Maladies des épis

C'est essentiellement le temps au cours de la floraison qui déterminera le risque de fusariose sur épis, mais le climat des 15 jours qui précèdent n'est pas sans effet. La deuxième moitié de la montaison s'est déroulée dans le sec et la sortie des épis devrait se réaliser sans pluie. Ces conditions sont peu favorables à la maturation des ascospores. Le sec et les températures assez élevées des jours à venir devraient plutôt limiter les contaminations de *Microdochium spp* qui peuvent être plus précoces que celles de *Fusarium roseum* habituellement.

Attention, des essais réalisés en 2009 ont montré que des irrigations réalisées fin montaison peuvent contribuer à augmenter le risque. On sera donc plus attentif à la protection des parcelles irriguées.

Dans le cas d'une **seule application**, intervenir avec un produit efficace à la sortie des premières étamines :

➤ CARAMBA STAR, HORIZON EW ou SUNORG PRO 1,0 l.

Dans le cas d'une **double application**, intervenir à la sortie des premières étamines puis 5 à 7 jours plus tard avec :

➤ CARAMBA STAR, HORIZON EW ou SUNORG PRO 0,5 à 0,7 l puis JOAO 0,4 l
ou FANDANGO S 1,0 l puis CARAMBA STAR, HORIZON EW ou SUNORG PRO 0,5 l.

L'intérêt de la double application est de pouvoir économiser le deuxième traitement si les conditions de sécheresse perdurent, mais tout en restant vigilant à une éventuelle attaque tardive de rouille brune.

Si une association triazole/strobilurine a été réalisée à la montaison, on pourra démarrer la protection des épis par le JOAO.

Dans tous les cas, il est très important de traiter avec un volume de bouillie minimal de 150 l/ha (quelles que soient les buses).

ORGE DE PRINTEMPS (stade : épi 2 à 3 nœuds)

✓ Maladies

La **rhynchosporiose** et surtout l'**oïdium**, notamment en sols calcaires et sur tout le sud du département, restent les principales maladies présentes en particulier sur Sébastian.

Sur les parcelles ayant une présence importante d'oïdium sur les dernières feuilles actuelles, une intervention a dû être réalisée au stade 1^{er} nœud (voir Info.pl@ine n° 315 de la semaine dernière).

✓ Régulateurs

Les régulateurs type MODDUS, MEDAX TOP ou TERPAL sont à éviter cette année compte tenu des conditions stressantes pour l'orge.

La stratégie régulateur se résumera au renforcement du col de cygne à base d'éthéphon au stade dernière feuille étalée (avant le début de sortie des barbes) en mélange avec le fongicide.

POIS PROTEAGINEUX (stade début à floraison pour les pois d'hiver et 6 à 12 feuilles pour ceux de printemps)

✓ Maladies

Les pois restent sains dans l'ensemble, avec quelques parcelles de pois d'hiver qui présentent des symptômes d'antracnose.

Déclenchement du programme fongicide dès le début floraison :

1^{er} cas : si symptômes d'antracnose : faire un 1^{er} passage de chlorothalonil (750 à 1 000 g/ha).

2^{ème} cas : absence de symptômes : reporter le traitement.

Remarque : en cas d'irrigation réaliser le passage de chlorothalonil (1 000 g) après le tour d'eau.

✓ **Pucerons : comment les observer**

Attention de part leur couleur, les pucerons sont souvent peu visibles dans les pois. Placer une feuille blanche sous la végétation et secouer vigoureusement les pois. Compter les pucerons et recommencer l'opération. Le seuil de traitement est de 30 pucerons par plante.

➤ Pas de pucerons à ce jour.

FEVEROLES (stade 6 à 12 feuilles)

Les parcelles restent globalement saines, même si quelques taches de botrytis peuvent être observées.

✓ **Pucerons noirs**

Aucun puceron n'a été observé à ce jour. Avec le retour des températures douces, il vous faut observer régulièrement vos parcelles.

➤ Pas d'intervention à prévoir pour l'instant.

TOURNESOL (stade 2-3 paires de feuilles)

Surveiller la présence de pucerons sur vos parcelles (crispation des feuilles). Intervenez avec un insecticide si présence de pucerons sur plus de 10% des plantes.

COLZA (stade G3 à G4)

Surveiller la présence de pucerons cendrés, notamment les bordures des parcelles. La fin de la période de risque est le stade G4 (10 premières siliques bosselées).

DATES A RETENIR

VISITES DE NOS ESSAIS : VARIETES - ITINERAIRES TECHNIQUES

• **Le JEUDI 03 JUIN 2010 à 14 heures**
à GIRONVILLE :
Essai variété blé

• **Le VENDREDI 11 JUIN 2010 à 14 heures**
au Lycée Agricole de BRIE-COMTE-ROBERT :
Essai variété blé

• **Le VENDREDI 18 JUIN 2010 à 14 heures**
à VIEUX CHAMPAGNE :
Essai variété blé

AUTRES DATES A RETENIR

PHOTOVOLTAÏQUE

Photovoltaïque : 2 dates à retenir en Seine-et-Marne

- **3 juin 2010 à 10h** : visite de l'installation sur l'Earl Quaak, ferme d'Arcy à **Chaumes en Brie** – ensemblier Sunnco.
- **22 juin 2010 à 14h30** : réunion d'information sur le contexte Photovoltaïque 2010, conseils et témoignages utiles pour élaborer et réaliser son projet, à la **Chambre d'Agriculture au Mée-sur-Seine**.

Pour tout renseignement s'adresser à R. Fortier, 01 60 24 71 86
remi.fortier@seine-et-marne.chambagri.fr

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

DERNIER APPORT D'AZOTE SUR BLE

Le quatrième programme de la directive nitrates du 10 juillet 2009 applicable sur l'ensemble du département de Seine-et-Marne limite le dernier apport d'azote à **50 unités par hectare**.
Cet apport doit être réalisé avant le stade 50 % des épis sortis.

REPORT DE LA DATE DE DEPOT DES DOSSIERS (DACS-AGRI)

La date de dépôt des dossiers du dispositif d'accompagnement spécifique des agriculteurs (DACS-Agri) dans le cadre du plan de soutien exceptionnel à l'agriculture a été reportée au 31 mai 2010.



Rédacteurs : les conseillers du pôle Agronomie-Environnement
Chambre Agriculture de Seine-et-Marne, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine,
e-mail : agronomie.environnement@seine-et-marne.chambagri.fr – Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08
avec le concours financier du Conseil Régional d'Ile de France, du Conseil Général 77 et du CASDAR.
Toute rediffusion et reproduction interdites

